



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 75210

Texte de la question

Mme Valérie Pécresse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation difficile rencontrée par les praticiens de l'échographie obstétricale. La rémunération des praticiens de l'échographie obstétricale se serait dépréciée depuis de nombreuses années. Cette situation entraînerait de nombreux changements de sectorisation (vers le secteur 2), qui introduiraient une inégalité croissante des femmes devant l'échographie, celles-ci étant contraintes de choisir entre un service public débordé par les demandes et des praticiens du secteur 2 ou non conventionnés. Malgré les récentes augmentations de tarifs accordées aux échographistes, la situation continuerait d'être très tendue. Elle souhaite donc connaître les mesures qu'il compte prendre afin d'éviter la pénurie d'échographistes en secteur 1 et la ségrégation sociale qui pourrait en résulter en matière d'accès au dépistage prénatal.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Pécresse](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75210

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9378